

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2012

---

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2012 - (N° 541)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 38

présenté par  
M. Eckert

-----

### ARTICLE 17 TERDECIES

À l'alinéa 3, supprimer la seconde occurrence des mots :

« du compte de liquidation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.